



**SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63**

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 220 du 12 juin 2015

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Compte rendu réunion de bureau CGT du 21 mai 2015 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Compte rendu CGT de la deuxième réunion préparation règlement intérieur CAP du 10 juin 2015 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Le NGS 14 spécial sur le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale

Prochaines réunions Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Le champagne coule à flot chez HOP ! Les salarié-e-s trinquent !!!

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

OIT « Notre vision de l'Organisation internationale du travail »

Toujours plus pour les actionnaires

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Appel intersyndical | Le 25 juin, ensemble contre la casse du travail social !

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Compte rendu réunion de bureau CGT du 21 mai 2015 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Compte rendu CGT de la deuxième réunion préparation règlement intérieur CAP du 10 juin 2015
[Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Le NGS 14 spécial première guerre mondiale : informations pratiques

Le NGS n° 14 « il était une fois 1914-2014 : le mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale » pour 156 pages, illustré, en couleurs, format 21 x 29,7 **est vendu au prix public de 8 € TTC l'unité** en venant le retirer à l'adresse du syndicat : CGT du CG63 au 24 rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand ; ou de 11,50 € l'unité TTC franco de port si vous voulez le recevoir à l'adresse de votre choix.

Il est disponible dans certaines librairies.

Concernant ce NGS, sont téléchargeables avec les liens suivants :

Le bon de commande <http://cg63cgt.fr/wp-content/uploads/2015/01/141201bondecommandeduNGS-14.pdf>

Le dossier de presse de présentation

<http://cg63cgt.fr/wp-content/uploads/2015/01/20150106Dossierdepresseok.pdf>

Les documents complémentaires qui n'ont pas pu être mis dans le NGS 14, faute de place

<http://cg63cgt.fr/les-annexes-du-ngs14/>

Prochaines réunions

Comité technique : jeudi 25 juin 2015

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Le champagne coule à flot chez HOP ! Les salarié-e-s trinquent !!!

Le 28 mai lors du CE, la direction a informé les salarié-e-s qu'un PDV (Plan de Départs Volontaires) était en projet à la maintenance, avec à la clé la suppression de 27 postes.

Le même jour les DS reçoivent avec stupéfaction 2 messages :

Les informant de l'annulation du séminaire social prévu de longue date,
Les invitant à un cocktail dînatoire sur une péniche à Paris le 15 juin.

D'un côté les dirigeants remercient les salarié-e-s, qui se sont investi-e-s, par un PDV. De l'autre côté ils remercient les clients et partenaires en les invitant à une soirée Jet set. Donc c'est Caviar pour les uns, Plan de Départ Volontaire pour les autres.

Hop s'est construit sur le travail des différentes catégories de personnel des compagnies Régional, Brit'air et Airlinair et non sur les incertitudes financières, économiques et sociales d'apprentis sorciers. Ils ont oublié que ces salarié-e-s sont et seront toujours la richesse principale de la compagnie.

Les militant-e-s CGT HOP et les salarié-e-s sont hermétiques à la technique de division qui consiste à monter Brit'air contre Régional et Morlaix contre Clermont-Ferrand ou Lille.

La CGT Régional appelle l'ensemble des salarié-e-s de la compagnie à un arrêt de travail le lundi 15 juin de 11 heures à 14 heures.

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

OIT « Notre vision de l'Organisation internationale du travail »

Intervention devant le Président de la République

Genève – 11 juin 2015

Notre vision de l'OIT

Philippe Martinez

Monsieur le Président,

Dans moins d'une heure vous interviendrez du haut de la tribune du palais des nations. Votre parole est particulièrement attendue dans cette enceinte pour au moins cinq raisons :

- ▶ Elle est attendue parce que la France a pris une part décisive dans l'établissement de cette maison. Des hommes d'état comme Albert Thomas, des syndicalistes, au premier rang desquels Léon Jouhaux, ont marqué de manière indélébile l'histoire de l'OIT, établissant sa vocation à défendre les travailleurs et leurs droits.
- ▶ Votre parole est attendue parce que l'urgence n'a jamais été aussi grande d'établir ou de renforcer les droits des travailleurs. Leur avenir est sombre et il a tendance à s'assombrir. Depuis le début de la crise, des dizaines de millions de travailleurs ont perdu leur emploi, des dizaines de millions d'autres sont exposés au travail précaire ou informel, voire à des formes d'esclavage moderne, comme le montre tragiquement l'exemple du Qatar. Dans ce contexte international dégradé, une attaque contre les droits des uns est une attaque contre les droits de tous. Il en est ainsi du droit de grève comme des autres libertés syndicales.
- ▶ Votre parole est aussi attendue parce que la mémoire récente de l'OIT a retenu assez précisément les paroles prononcées ici même par l'un de vos prédécesseurs en 2009. Pesons nos mots : elles avaient alors soulevé l'espoir. Mais leur résonance est d'autant plus tragique et douloureuse que peu des idées avancées alors ont connu un début de mise en œuvre et qu'au contraire, l'OIT, sous les coups répétés de la délégitimation des employeurs, a été depuis plongée dans la plus grave crise de son histoire. Personne ne souhaite entendre un nouveau discours sans lendemain. Dans le même temps, il faut prendre la mesure des attentes et des urgences qui traversent l'Organisation.
- ▶ Et voici précisément la quatrième raison pour laquelle votre parole est attendue. Nous ne comprendrions pas, et avec nous un très grand nombre de travailleurs du monde, que la France ne défende pas ce système et ses rouages majeurs : le travail exceptionnel effectué par la commission des experts pour l'application des conventions et recommandations, les travaux et la jurisprudence d'application délivrés par la commission des normes de la conférence ou par le comité de la liberté syndicale. De même, dans l'esprit de la déclaration intergouvernementale du 22 février 2015, la parole de la France est attendue concernant les libertés syndicales et la défense du droit de grève.
- ▶ Enfin, votre parole est attendue parce que dans la perspective de son centenaire dans quatre ans, l'OIT doit engager, du point de vue de la CGT, cinq grands chantiers :
- **Renforcer la responsabilité des états devant les normes internationales de l'OIT** : les infractions aux conventions internationales du travail doivent faire l'objet de sanctions, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En dehors des Etats de droit, l'absence de sanctions affaiblit le corpus des normes de l'OIT, notamment en face des régimes les plus autoritaires.
 - **Engager la responsabilité des entreprises et particulièrement des firmes multinationales devant les normes internationales du travail.** Il faudrait qu'au-delà des Etats, les entreprises qui contreviendraient aux normes internationales du travail, soient elles-mêmes passibles de sanctions. Sans régime d'application plus contraignant pour les firmes multinationales, les normes internationales du travail restent des actes sans grande portée en dehors du symbole.
 - **Engager la responsabilité des ensembles multilatéraux et singulièrement de l'Union Européenne devant les normes internationales du travail** ; alors que l'Union Européenne a une influence directe dans le droit des états membres, elle n'est pas directement sujet de droit devant les normes internationales du travail. De plus, son rôle devrait être d'accélérer et d'harmoniser le niveau de ratification entre ses états membres.
 - **Envisager la mise en place d'une clause sociale qui devrait s'appliquer aux échanges commerciaux internationaux.** On pourrait imaginer que l'action de l'OIT ne se limite pas à la vérification de la conformité des accords de libre-échange, une fois les traités signés, mais soit associée aux négociations afin que le droit social fondamental soit intégré aux modalités à respecter dans le cadre de ces accords.
 - **Enfin, envisager sérieusement la mise en œuvre de la conditionnalité sociale** reposant sur le respect du corpus des normes internationales fondamentales adoptées dans un cadre multilatéral et sur le respect, lorsqu'elles existent, des règles de droit fixées par chacun des pays. Ceci vaut en particulier pour les interventions des Institutions Financières Internationales et de l'OMC. Un prêt du FMI par exemple ne pourrait porter atteinte, dans les conditions que le fonds fixe pour son remboursement, tant aux droits sociaux et humains du pays « bénéficiaire » du prêt, qu'aux normes internationales en la matière.

Enfin, je voudrais rappeler que sans attendre l'ouverture de ces cinq chantiers, la CGT demande et attend la ratification par la France sous brève échéance des conventions suivantes, par ordre anté chronologique :

- [Le protocole additionnel à la convention 29 sur le travail forcé](#), adopté par la conférence en 2014 ;
- [la C189 de 2011 sur les travailleurs domestiques](#) ;
- [la C184 de 2001 sur la sécurité et la santé dans l'agriculture](#) ;
- [la C151 de 1978 sur les relations du travail dans la fonction publique](#) ;
- [la C143 de 1975 sur les travailleurs migrants](#).

Je vous remercie de votre attention

Toujours plus pour les actionnaires

Cette année les actionnaires vont toucher au titre des profits 2014 pour les seules entreprises du CAC 40, 56 milliards d'euros de dividendes. Mais cela ne leur suffit pas. Dix entreprises du CAC 40 viennent de décider d'augmenter encore leurs rachats d'actions. Pourquoi ? Le journal « les échos » l'explique : « Toutes les conditions sont réunies : les profits ont bondi, incitant à rémunérer davantage les actionnaires, la conjoncture ne s'est pas significativement améliorée dans notre pays et les investissements sont couverts par l'autofinancement... ». Elles préfèrent donc privilégier cette 3ème voies. En rachetant leurs propres actions, elles donnent à celles-ci plus de valeurs sans qu'il y ait création nouvelle de richesse produite. Opération purement spéculative et pas pour des petites sommes : AIRBUS pour 5 milliards d'euros ; SANOFI pour 898 millions d'euros, CARREFOUR pour 556 millions d'euros ; MICHELIN pour 450 millions d'euros ; PUBLICIS pour 205 millions d'euros ; AXA pour 200 millions d'euros ; VINCI pour 194 millions d'euros ; AIR LIQUIDE pour 171 millions d'euros, RENAULT pour 114 millions d'euros, CAPGEMINI pour 44 milliards d'euros ; KERING pour 22 millions d'euros.

Dans le même temps, ces entreprises ont bloqué les salaires et poursuivi une politique de suppression d'emplois. Décidément il ne s'agit plus de partager les richesses mais bien de s'accaparer des moyens de production et des richesses !

1000 MILLIARDS D'EUROS !

C'est le montant des dividendes versés aux actionnaires dans le monde en 2014, soit une hausse de 12,6 % par rapport à 2013.

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Appel intersyndical | Le 25 juin, ensemble contre la casse du travail social !

L'empilement des projets de loi — réforme territoriale, pacte de responsabilité, loi Macron, projet de loi Santé —, l'adaptation de la société au vieillissement, la proposition de loi sur la protection de l'enfance... n'ont qu'une cohérence : casser le travail social et les dispositifs sanitaires et sociaux pour les soumettre aux lois du marché.

Face à cette situation, dans de nombreux établissements et départements, dans le public comme dans l'associatif/privé, les personnels et salarié-e-s, avec leurs organisations syndicales, combattent l'ensemble des mesures d'austérité et leurs conséquences sur les missions.

Les organisations syndicales CGT Fonction publique/Organismes sociaux/UFAS/UGICT, FAFP, FO, FSU et Solidaires appellent les salarié-e-s de l'Action sociale, du Médico-social et de l'Aide à domicile, du public comme du privé, à une journée de grève nationale et de rassemblements le 25 juin 2015 devant les préfectures ainsi qu'à une manifestation à Paris entre Bir Hakeim et la place des Martyrs au Lycée Buffon.

Dans le cadre de la mobilisation nationale sur les bases revendicatives communes des personnels du secteur sanitaire, nous appelons à rejoindre ensuite, à Paris, le rassemblement devant le ministère de la Santé appelé par l'Intersyndicale CGT, FO, SUD... Télécharger l'appel :



Appel intersyndical | Ensemble contre la casse du travail social ! Juin 2015

APPEL A CANDIDATURES

477 Responsable documentaire numérique Grade : Cadre d'emplois des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 12 juin 2015

195 Médecin Adjoint Grade : cadre d'emplois des médecins territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 12 juin 2015

1208 Puéricultrice Grade : Cadre d'emplois des Puéricultrices territoriales

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 12 juin 2015

794 Agent polyvalent Cabinet du Président Grade : Adjoint administratif 2ème classe

Date limite pour le dépôt des candidatures : Jeudi 25 juin 2015

72 Médecin des Etablissements des Personnes Agées Grade : Médecin territorial

Date limite pour le dépôt des candidatures : mardi 30 juin 2015

LA CITATION DE LA SEMAINE

«L'heureux temps chanté par Brassens où les gens avaient à cœur de mourir plus haut que leur cul est un temps maintenant révolu. On vit désormais dans une démocratie couchée, et il est naturel que les morts donnent l'exemple de l'humilité.» *Pierre Desproges*

ILS ONT OSE LE DIRE :

«Ségolène Royal n'est pas maladroite, elle est mal à gauche.» *Roselyne Bachelot*

LE DESSIN DE LA SEMAINE

VALLS S'ENVOLE POUR LA RÉUNION



LA PHOTO DE LA SEMAINE



CONTACTER LA CGT

Tél 0652435261 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

Permanences les mercredis : 17 juin, 1^{er} juillet 2015 de 15 h 00 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://cg63cgt.fr/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.